

**« 12<sup>ème</sup> Prix Gérard Caron »**  
**Challenge Souvenir J-L. Jeandot**  
**Dimanche 17 Avril 2021 à SAINT-SULPICE DE FAVIERES (91)**  
**organisé par le Vélo Club de Villejust**

Catégories	Dossards	Départs	Tours	Distance	Limitées	Prix d'équipe
<b>HC-1-2-3èmes catégories</b>	7h00	8h00	12	76 km	120	Oui
<b>6ème catégorie</b>	7h00	8h02	7	44 km		Oui
<b>Minimes (H/F)</b>	7h00	8h04	4	25 km		Oui
<b>4ème catégorie</b>	9h00	10h10	10	63 km	120	Oui
<b>Cadets (H/F)</b>	9h00	10h12	9	57 km		Oui
<b>5ème catégorie</b>	9h00	10h14	9	57 km		Oui
<b>Stationnement</b>	Parking au pied de la côte de Saint Sulpice, rue de la Rochefontaine					
<b>Dossards / Départs et Arrivées</b>	Haut de la côte de Saint Sulpice / La Briche					
<b>Observations</b>	Course organisée sous application du décret n° 2021-1059 du 09 août 2021 et dans le respect de toutes les consignes sanitaires en vigueur le jour de l'épreuve. Par décision préfectorale, le port du masque est obligatoire pour tous, y-compris pour les coureurs sur la ligne de départ jusqu'à ce que le commissaire signale qu'il peut être retiré,					
<b>Invitations</b>	Course ouverte aux : FFC (R3 moins de 200 points au 31/12/2021): seront en 1 <sup>ère</sup> catégorie UFOLEP 1, FFC D1 et FFC Juniors sans mention « Junior D1 ou D2 » seront en 2 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP 2, FFC D2 et FFC Juniors D1 seront en 3 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP 3 et FFC D3 et FFC Juniors D2 seront en 4 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP GS et FFC D4 seront en 5 <sup>ème</sup> catégorie <b>Attention : trois invitations maximum dans la saison.</b>					
<b>Engagements</b>	Après de : <b>Marcel BESNARD</b> – 40, rue Victor Hugo - 91470 LIMOURS Tel : 06.25.32.18.40 – marcel.besnard91@orange.fr Chèques à l'ordre du VC Villejust Tarifs FSGT : adultes : 5 €, Jeunes : 4 € Tarif UFOLEP et FFC : Jeunes 8,50 €, adultes : 11,50 € ( <b>attention : trois invitations maximum dans la saison</b> ). Engagement sur place (à éviter du fait de la pandémie) : pour tous + 2 €. Ils ne seront <u>acceptés</u> que jusqu'à la <u>limite de 120 coureurs par tranche horaire</u> Engagement postal uniquement et qui ne sera pris en compte qu'avec le règlement. Pas d'engagement par téléphone ni par mail. Les engagements seront, <u>jusqu'au Jeudi 14 Avril midi inclus</u> réservés prioritairement aux licenciés FSGT. Puis dans la limite des places disponibles, prise en compte des demandes d'invitations, puis des engagements arrivés chez l'organisateur au-delà de cette date.					
<b>Challenge JL Jeandot</b>	Challenge « Souvenir Jean Louis Jeandot » : Les 5 premiers de chaque catégorie marquent 10, 6, 4, 2, et 1 points dans les catégories suivantes: 1ère catégorie, 2ème catégorie, 3ème catégorie, 4ème catégorie, 5ème catégorie, 6ème catégorie, Féminines, Cadets, Minimes. La catégorie des <b>Féminines</b> sera prise en compte dans la catégorie où elles seront les plus nombreuses. Le club qui aura totalisé le plus de points sera détenteur du <b>nouveau trophée</b> pour 1 an. Ce club devra s'engager à le remettre en jeu l'année suivante. Le challenge sera définitivement acquis par le club qui l'aura obtenu <b><u>3 fois consécutivement</u></b> ou <b><u>5 fois non consécutivement</u></b> 2016 - EC Noisy / 2017 - CC Igny Palaiseau 91 / 2018 - US Ris Orangis / 2019 - VC Banlieue Sud Chilly-M.					